

restauration du collège néerlandais de la cité internationale universitaire de paris

des entreprises s'investissent aux côtés de l'Ambassadeur des Pays-Bas en France

Le 4 octobre, S. EXC. M. HUGO SIBLESZ, Ambassadeur des Pays-Bas en France a réuni des chefs d'entreprises néerlandaises pour les inviter à soutenir la restauration du collège néerlandais. Ils étaient accompagnés de spécialistes du patrimoine néerlandais et français.

Ce collège d'une capacité de 134 logements accueille prioritairement des étudiants et chercheurs néerlandais mais aussi des ressortissants d'autres nationalités selon le principe de brassage pratiqué à la cité internationale.

Dessiné en 1927 par Willem Marinus Dudok, le collège néerlandais est le seul édifice en France conçu par cet architecte. L'originalité de ce bâtiment réside dans l'approche sculpturale de sa conception. Inscrit en 1998 à l'inventaire des monuments historiques, il a été classé le 4 mars 2005.



S. EXC. M. HUGO SIBLESZ, Ambassadeur des Pays-Bas en France et Sylviane TARSOT-GILLERY, Déléguée générale de la Cité internationale lors de la visite du collège néerlandais @Cité internationale universitaire de Paris *

Inauguré en 1938, le collège néerlandais nécessite une rénovation complète. Le coût de l'opération est estimé à 11,5 millions d'euros et différents ministères des Pays-Bas ont déjà apporté une contribution. Le ministère de la Culture et de la Communication français, la région Ile-de-France et la Cité internationale universitaire contribueront également au financement de cette réhabilitation.

Le collège néerlandais est né de la générosité de diverses personnalités néerlandaises, constituées dès 1926 en comité, pour réunir les fonds nécessaires à son édification. Aujourd'hui, l'Ambassade des Pays-Bas, l'Institut néerlandais et la Cité internationale universitaire de Paris financent de sa réhabilitation. Le mécénat espéré s'élève à 3,5 millions d'euros.

Les travaux débuteront dès 2009 pour une réouverture du collège en 2012.

contact presse

CIUP - charline corbel / tél : 01 43 13 65 20 / charline.corbel@ciup.fr

* photo téléchargeable sur http://www.ciup.fr/espace_media.htm